

Commune de Marcilly-le-Châtel

Etude sur l'organisation des déplacements multi-modaux et élaboration d'un plan d'action

Groupes de travail n°3

Compte-rendu de la réunion du Mercredi 29 Septembre 2021 à 14h00

NOM et STRUCTURE		COORDONNÉES	DIFFUSION	PRÉSENT	ABSENT
Commune de Marcilly-le-Châtel					
Mr Thierry GOUBY	Maire	maire_marcillylechatel@orange.fr 06.80.08.18.37	x		x
Mme Adeline BOURSIER	Conseillère	Adeline.boursier@marcillylechatel.eu 06.87.31.78.27	x	x	
Mr Jacques FORAISON	Adjoint Bâtiment et Voirie	Jacques.foraison@marcillylechatel.eu 06.35.35.62.84	X	X	
Mme Marie-Claude MASSACRIER	Conseillère	marieclaudemassacrier@orange.fr	X	x	
Mme Emilie Combe		emilie.combe@marcilly-le-chatel.fr	X		X
Mme Odile MOLLE	Adjointe Finances, personnel et sécurité	Adjoint1_marcillylechatel@orange.fr	X		X
Mme Sandrine SEFERIAN	Adjointe Cadre de vie et communication	Sandrine.seferian@marcillylechatel.eu	X		x
Mr Didier ROCHIGNEUX	Délégué aux affaires scolaires	d.rochigneux@orange.fr	X		X
Mr Stéphane DUCHEZ	Conseiller	stephduchez@orange.fr	X		x
Mme Marie-Anne GIBERT	Conseillère	Team.wbouchet.magibert@gmail.com	X		x
Oxyria					
Mme Sophie BADOIL	Urbaniste-Responsable A.M.O.	amo@oxyria.fr	X	X	
Habitants de Marcilly					
7 habitants					

Présentation de la réunion :

Le troisième et dernier groupe de travail avec les habitants vise à recueillir leur ressenti et leurs dernières observations sur les propositions de fiches d'actions qui pourront être menées à la suite de cette étude de déplacement multi-modaux.

L'objet de la mission pour laquelle le bureau d'études OXYRIA a été missionné par la commune de Marcilly-le-Châtel est une « étude sur l'organisation des déplacements » (NB : étude = Travail préparatoire de mise au point ou de recherche).

En aucun cas, le bureau d'études a été missionné pour réaliser une mission de maîtrise d'œuvre sur un secteur précis (NB : mission de maîtrise d'œuvre : Le maître d'œuvre est la personne physique ou morale choisie par le maître d'ouvrage (Commune de Marcilly) pour la conduite opérationnelle des travaux en matière de coûts, de délais et de choix techniques, le tout conformément à un contrat et un cahier des charges.)

De plus, ce compte-rendu mentionnera **uniquement les remarques constructives** qui ont été évoquées lors de cet atelier de travail et qui ont un lien avec l'objet de la mission.

Remarques des habitants :

- **Action 1 – Route de Corbes :**

- Sécurité piéton et vélo importantes
- Traiter le carrefour avec la Route de Montrbison
- Mettre un STOP au carrefour Rte de Corbes/Rue Champ d'Epines
- Matérialiser l'autre arrêt de bus à la fin de la Rue de Corbes
- Chicane : plus de vitesses et plus d'entretien
- Cheminement piéton opposé aux lampadaires
- Sortie du village par la Rue du Champ d'Epines (consulter le département : pas favorable)
- Modes doux à basculer du côté droit en sortant du village

- **Action 2 – Rue du Pavé :**

- Rue du Gipon : action dans le plan guide mais non prioritaire
- Arrêt de bus à déplacer plus bas que le carrefour avec la Rue du Champ d'Epines
- Pourquoi un arrêt au carrefour Rue du Gipon alors qu'il y en a déjà un dans le bourg ?
- Manque de stationnement le long des jeux de boules //// les boulistes peuvent se garer à quelques mètres du terrain
- Continuité du cheminement piéton ok
- Plateau carrefour Rue du Gipon : ok

- **Action 3 – Hameau de Say :**

- Arrêt de bus dangereux vers la Rue de Faverges
- Matérialisation du passage piéton : le Département de la Loire alerte sur le fait de mettre trop de signalétique
- Repousser l'abri bus sur la parcelle communale pour laisser plus de place aux bus
- Trottoir sécurisé ok
- Avertisseur 70 km/h encore trop rapide
- Enterrer les lignes aériennes : ok
- STOP trop prêt de la RD (entre parcelle 1010 et 1009)
- Rajout de passage piéton : ok
- Quelques places de parking vers l'arrêt de bus à prévoir

- **Action 4 - Abords de l'école :**

- 2 passages piétons côte à côte : danger (flux de véhicules)
- Basculer les flux piétons sur la Rue de la Côte : entrée de l'école à revoir
- Conserver le passage piéton Rue de la Côte
- Mettre un sens prioritaire Route Ste Anne
- Pas besoin de stationnement sur la Rue de l'Eglise //// conserver les stationnements (utile lors d'enterrement) en long
- Sens unique de circulation sur le parking à conserver
- Attention aux pentes du talus
- Prévoir un espace de jeux/sports au centre de la place pour les écoliers et autres usagers
- Prendre du foncier sur la parcelle 1408

- **Action 5 – Pôle sportif :**

- 30 km/h à mettre en place
- Double emploi : couleur rouge au sol + marquage passage piéton
- Dimension des voiries : transit de véhicules lourds

- Gain de stationnement mais plus compliqué pour les manifestations
- Ne pas matérialiser de parking sur cet espace là
- Ne pas mettre de ralentisseurs
- **Action 6 – Liaison vers le pôle sportif :**
 - Passage souterrain par le tunnel sous RD8 : pas idéal → solution avec un feu ?
 - Mettre un « faux » plateau pour le passage piéton (en face du chemin à la station d'épuration)
 - Traversée RD8 peu visible (avis du département à respecter)
 - Liaison jusqu'à la Rue de la Jalousie ok (danger vers les lagunes et la rivière)
- **Remarques générales :**
 - Attention à la gestion des eaux de pluie (busage de fossé) → traité lors d'une mission de maîtrise d'œuvre
 - Souhait de faire des cheminements piétons hors des voiries (problématique de foncier)
- **Ressenti général sur la mission/les ateliers :**
 - Trois habitants sont satisfaits de cette étude (temps d'échanges, remarques constructives, chacun a pu s'exprimer,....)
 - Deux habitants sont mitigés (l'étude ne va pas assez loin / pas assez réaliste techniquement)
 - Deux habitants ne sont pas satisfaits de cette étude (déception par rapport au projet proposé)

Planning :

- Lundi 4 Octobre – 20h00 : COPIL (avec le CM)
- Jeudi 14 Octobre – 18h30 : dernière réunion publique

Vous en souhaitant bonne
réception,
Mr Thierry GOUBY

Rédigé par Sophie BADOIL

Le gérant du bureau d'études,
M. Christian VLLAIN

SARL OXYRIA
1331 Route Boyale - 42470 FOURNEAUX
Tél. 04 77 62 49 57
oxyria@fourneauxoxyria.fr
SIREN 419 623 482 00001